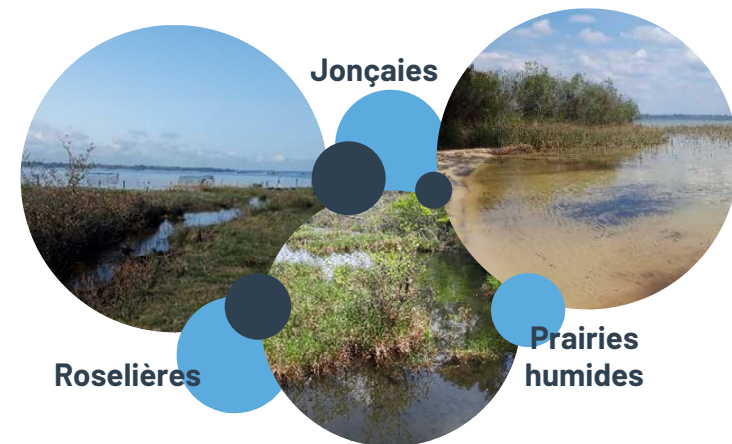


# Les étangs arrière-littoraux

## Des milieux remarquables



Roselières

Jonçaiies

Prairies humides

## Des végétations patrimoniales



Les rives des étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde abritent des **pelouses amphibies** discrètes, parfois dissimulées aux pieds des roselières. Les **isoétides**, plantes **rare**s et **protégées**, composent ces végétations. Leur conservation constitue un enjeu très fort.

Ces végétations sont très sensibles au **piétinement**, au **déracinement** lié aux activités humaines, à l'**enrichissement des eaux** et à l'**envasement**.

## Qu'il est nécessaire de protéger !

En 2021, et pour une durée de 10 ans, un **Plan National d'Actions (PNA)** est mis en place en faveur de ces végétations.

22 actions

3 espèces végétales

3 végétations

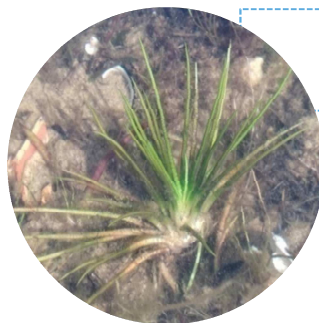
11 étangs

Les Isoétides

3 enjeux

- Information, sensibilisation et police
- Conservation *in situ*
- Conservation *ex situ* (banque de semences, etc.)

# Les Isoétides



## L'Isoète de Bory

*Isoetes boryana*

L'**Isoète de Bory** est une espèce végétale amphibie extrêmement rare et en **danger d'extinction** au niveau mondial. **Endémique**, elle n'était connue que de 9 étangs aquitains et n'est désormais revue que sur les rives **Cazaux-Sanguinet** et **Parentis-Biscarrosse**

## La Lobélie de Dortmund

*Lobelia dortmanna*

La **Lobélie de Dortmund** est une espèce amphibie en **danger d'extinction** en Aquitaine. Sa floraison blanc violacé surmonte une grande tige sortie de l'eau et ses feuilles sont disposées en rosette. En France, elle est présente dans les départements de la **Gironde**, des **Landes** et du Morbihan,



## La Littorelle à une fleur

*Littorella uniflora*

La **Littorelle à une fleur** est une espèce amphibie à feuilles cylindriques qui naissent de la souche et dépassent les fleurs. Moins rare que les deux autres espèces, elle est toutefois évaluée comme **quasi-menacée** sur le territoire aquitain.



# Trois végétations



Pelouse à Isoète de Bory

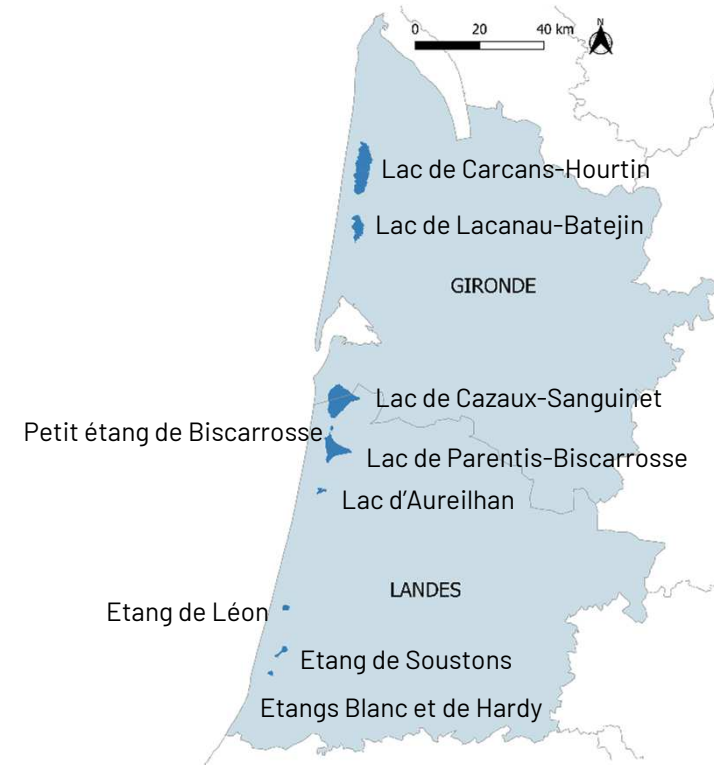


Pelouse à Lobélie de Dortmund et Scirpe piquant



Pelouse à Scirpe piquant et Millepertuis des marais

# Dix étangs



## Les 22 actions du PNA :

13 actions programmées sur les dix années du PNA ont été initiées en 2021 : la sensibilisation et l'information des acteurs (propriétaires, gestionnaires, usagers), la protection des sites à enjeux, l'accompagnement des chantiers et travaux de gestion courante, la consolidation des dispositifs de suivis des espèces et des végétations, etc.

9 actions programmées dès 2022 : la mise en place d'un réseau de vigilance, une étude sur les mouillages écologiques, l'édition d'une plaquette de sensibilisation, l'étude de l'impact des espèces exotiques envahissantes, le développement des connaissances sur la reproduction des Isoétides, etc.

## Focus sur les espèces végétales exotiques envahissantes

Le développement d'espèces végétales exotiques envahissantes dans les secteurs à forte accumulation de vases est observé. C'est notamment le cas du Grand Lagarosiphon, de l'Elodée dense, du Myriophylle aquatique et des Jussies. Le développement massif de ces espèces peut avoir des **effets indirects** sur les **conditions stationnelles** (qualité de l'eau, envasement) et **dégrader l'habitat** des Isoétides. La **compétition directe** entre la Sagittaire gramineuse et les Isoétides patrimoniaux est également étudiée.



## Comment préserver les Isoétides au quotidien ?

- ✓ Respectons les **lieux autorisés** à la pratique des **activités de sport et de loisir**
- ✓ **Accostons** et amarrons aux **endroits aménagés** à cet effet
- ✓ **Évitons l'ancrage** dans et à proximité des **herbiers** et des **roselières**
- ✓ **Ne piétons pas la flore** aquatique
- ✓ Gardons nos **chiens en laisse**

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

## Les acteurs



Le **Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA)** est en charge d'animer la mise en œuvre du PNA. Il est aussi opérateur direct de certaines actions, en particulier des actions de connaissance et de conservation.

La **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)** de Nouvelle-Aquitaine assure le pilotage du PNA, en lien avec le **Comité de pilotage** (<https://obv-na.fr/pna-etangs-arriere-littoraux/documentation>) qui associe les acteurs du territoire.



## Les 5 missions du CBNSA

Plus largement, le CBNSA a pour missions :

- Le développement de la connaissance sur la flore, la fonge, les végétations et les habitats naturels.
- La gestion, la diffusion et la valorisation des données sur la flore, la fonge, les végétations et les habitats.
- La contribution à la conservation de la flore, de la fonge, des végétations et des habitats.
- L'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation.
- La communication, sensibilisation et mobilisation des acteurs.

Le CBNSA gère l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, dispositif public dédié à l'inventaire du patrimoine naturel : <https://obv-na.fr/>  
Une page est dédiée au PNA <https://obv-na.fr/pna-etangs-arriere-littoraux>

Travaux réalisés dans le cadre du Plan National d'Actions 2021-2030  
« Végétations des bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde »

# Connaître et préserver le patrimoine naturel sur les étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde



## Le Plan National d'Actions 2021-2030 en faveur des végétations de bords d'étangs

Conception : 2022 - CBNSA - A. DEVEAUD  
Crédits photographiques : CBNSA